



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 décembre 2025

PAC 2025 : versement du solde des aides directes et de l'ICHN à partir du mercredi 3 décembre

Le versement du solde des aides de la Politique agricole commune 2025 arrive sur les comptes des agriculteurs depuis le 3 décembre. Il concerne les aides découplées (aide de base au revenu, aide redistributive complémentaire au revenu, écorégime et aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs), une partie des aides couplées animales (aides ovines et caprine, aide aux petits ruminants en Corse) ainsi que l'ICHN.

Le solde de la prime aux petits ruminants dans les DOM et les avances de l'aide au développement et au maintien de cheptel allaitant (ADMCA), de la prime à l'abattage des bovins (PAB), ainsi que des aides Mayotte (aide de base et majorations) sont également versés. Les aides à Mayotte sont exceptionnellement augmentées cette année en raison de la situation causée par le cyclone Chido.

Les versements du solde représentent un montant total de plus de 2 milliards d'euros. Compte-tenu des avances déjà versées depuis mi-octobre, ces paiements, effectués à partir du 3 décembre, portent le montant total versé aux exploitants agricoles à près de 7,1 milliards d'euros au titre de la campagne PAC 2025 (dont 4,77 milliards d'euros au titre de l'aide de base et redistributive ; 553 millions d'euros au titre de l'aide bovine, des aides ovines et caprines de l'Hexagone, de l'aide petit-ruminants en Corse ; 1,2 milliards au titre de l'ICHN).

Plus de 99,75 % des bénéficiaires ont ainsi reçu des paiements de la PAC.

Des versements complémentaires interviendront courant décembre.

Les prochains versements, en particulier le solde de l'aide bovine et les aides couplées végétales, s'étaleront, comme chaque année, sur le 1^{er} trimestre 2026.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villéroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

[Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire :

« Je me félicite que plus de 99,75 % des agricultrices et agriculteurs aient à ce jour reçu des paiements de la PAC, dont 7,1 milliards d'euros ont ainsi déjà été versés. Ces aides historiquement importantes permettent de conforter massivement, dès le mois d'octobre, la trésorerie de nos exploitations et donc notre souveraineté alimentaire et le dynamisme de nos territoires ruraux.

Je remercie les agents du ministère, tout particulièrement dans les directions départementales des territoires et de la mer, et ceux de l'Agence de Services et de Paiement, qui ont permis, par leur mobilisation, d'obtenir ces résultats. »]